

Pass foncier de la communauté d'agglomération : c'est parti

Vendredi, en fin d'après-midi, pose de la première pierre du logement de M. Sablin et de Mlle Kéo, parcelle n° 52, dans le nouveau lotissement. Ils vont accéder à la propriété grâce au Pass foncier.

Le Pass foncier permet aux ménages de différer l'acquisition du terrain et de réduire ainsi ses mensualités. D'autant plus qu'avec ce Pass, la TVA est à 5,5 au lieu de 19,6. Pour faciliter encore plus l'accession à la propriété, la Cac a répondu à une initiative du conseil général. Le 20 mars 2009, elle était la première collectivité de l'Ouest à signer le Contrat de territoire habitat. C'est dans ce contexte que les deux futurs propriétaires se sont vus remettre un chèque de 4 000 € alloués conjointement par la Cac et le conseil général

Gilles Boudouleix, président de la Cac, et Christian Gillet, vice-président du conseil général, ont manié la truelle et aidé M. Sablin à poser la première pierre de sa maison. Pierre Picard, vice-président de la Cac en charge de l'habitat, a, lui, remis un simili de chèque. De retour en mairie, Jacques Bou s'est dit satisfait de cette opération qui met la commune de Toutlemonde en exergue : « C'est



Le futur propriétaire, M. Sablin (à gauche) manie la truelle en compagnie de G. Boudouleix, Ch. Gillet, Mlle Kéo et Jacques Bou.

vrai, a-t-il ajouté, qu'avec un tel nom, notre commune se doit d'être accueillante. »

M. Gillet a rappelé que l'accession à la propriété était une priorité du conseil général. À ce jour, 11 Pass fonciers sont sur le bureau, le but est d'en concrétiser 270 sur trois ans. « Dans le Maine-et-Loire, nous

voudrions autant de propriétaires que de locataires », a-t-il ajouté.

M. Boudouleix a conclu la séance en souhaitant bon vent à Mlle Kéo et à M. Sablin. Ce dernier a répondu : « Merci tout le monde. » Ce qui a fait dire au député : « Mais non, ce n'est pas la commune qui vous aide mais la Cac. »